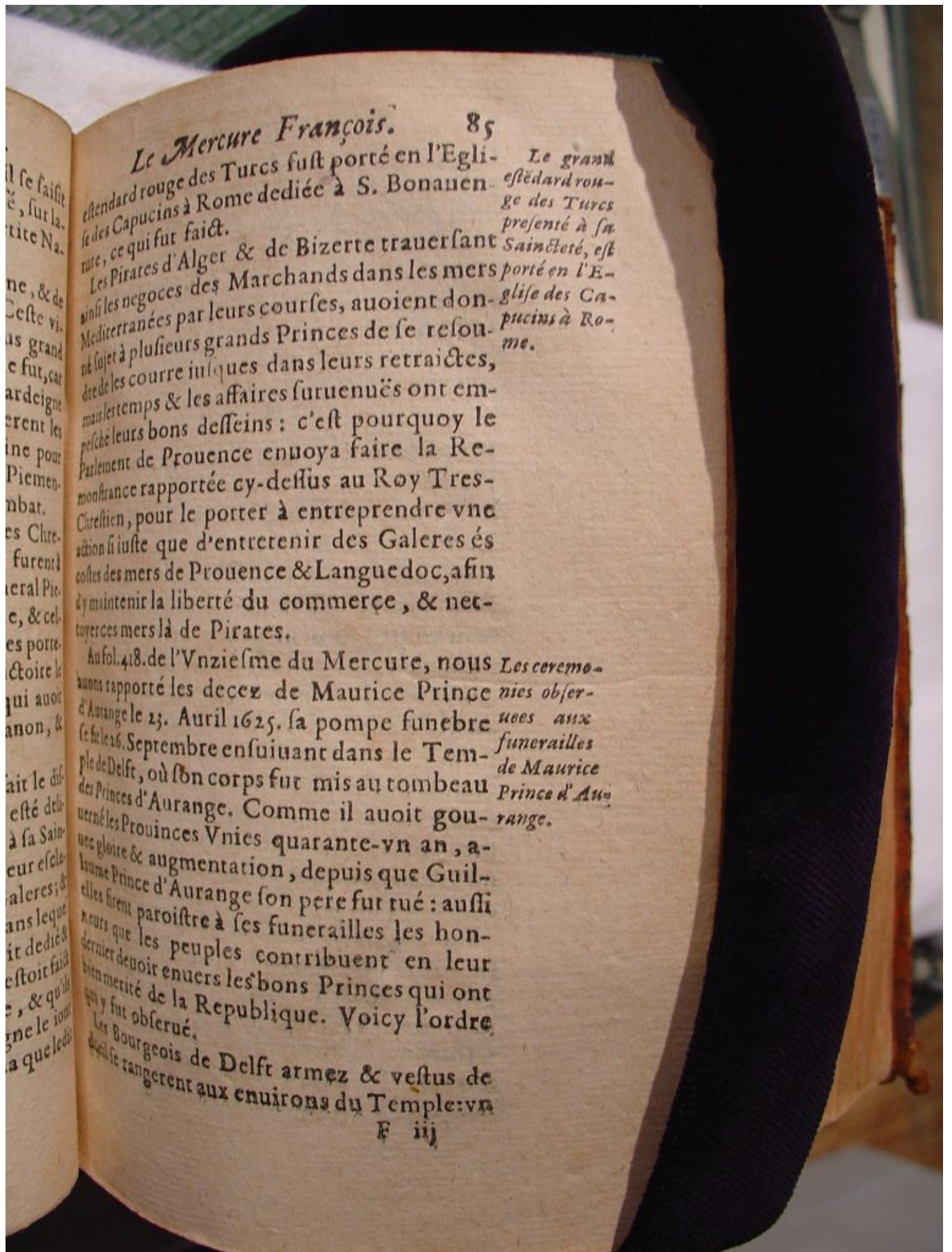


1626_085.jpg



Le Mercure François. 85

estendard rouge des Turcs fust porté en l'Eglise des Capucins à Rome dediée à S. Bonaventure, ce qui fut fait.

Les Pirates d'Alger & de Bizerte trauersant ainsi les negoces des Marchands dans les mers Mediterranées par leurs courses, auoient donné sujet à plusieurs grands Princes de se resoudre de les courre iulques dans leurs retraictes, mais les temps & les affaires suruenues ont empeché leurs bons desseins : c'est pourquoy le Parlement de Prouence enuoya faire la Remonstrance rapportée cy-dessus au Roy Tres-Chrestien, pour le porter à entreprendre vne action si iuste que d'entretenir des Galeres es costes des mers de Prouence & Languedoc, afin d'y maintenir la liberté du commerce, & nettoyer ces mers là de Pirates.

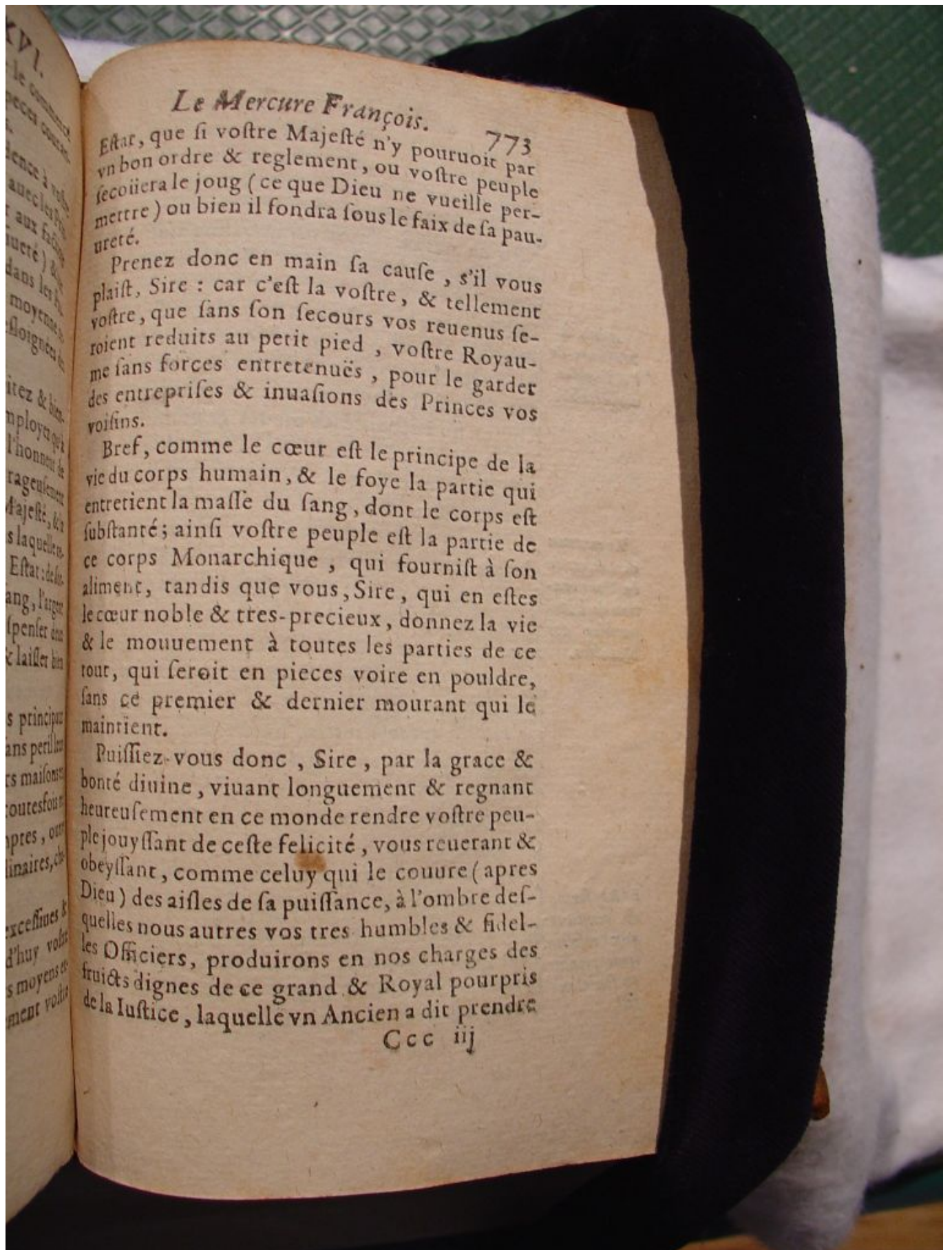
Le grand estendard rouge des Turcs presenté à sa Saincteté, est porté en l'Eglise des Capucins à Rome.

Au fol. 418. de l'Vnzième du Mercure, nous auons rapporté les decez de Maurice Prince d'Aurange le 23. Avril 1625. sa pompe funebre se fit le 16. Septembre ensuiuant dans le Temple de Delft, où son corps fut mis au tombeau des Princes d'Aurange. Comme il auoit gouverné les Prouinces Vnies quarante-vn an, avec gloire & augmentation, depuis que Guillaume Prince d'Aurange son pere fut tué : aussi elles firent paroistre à ses funerailles les honneurs que les peuples contribuent en leur dernier deuoir enuers les bons Princes qui ont bien merité de la Republique. Voicy l'ordre qui y fut obserué.

Les ceremonies obseruees aux funerailles de Maurice Prince d'Aurange.

Les Bourgeois de Delft armez & vestus de

1626_773.jpg



Le Mercure François.

773

Etat, que si vostre Majesté n'y pourroit par
vn bon ordre & reglement, ou vostre peuple
secoiera le joug (ce que Dieu ne vueille per-
mettre) ou bien il fondera sous le faix de sa pau-
reté.

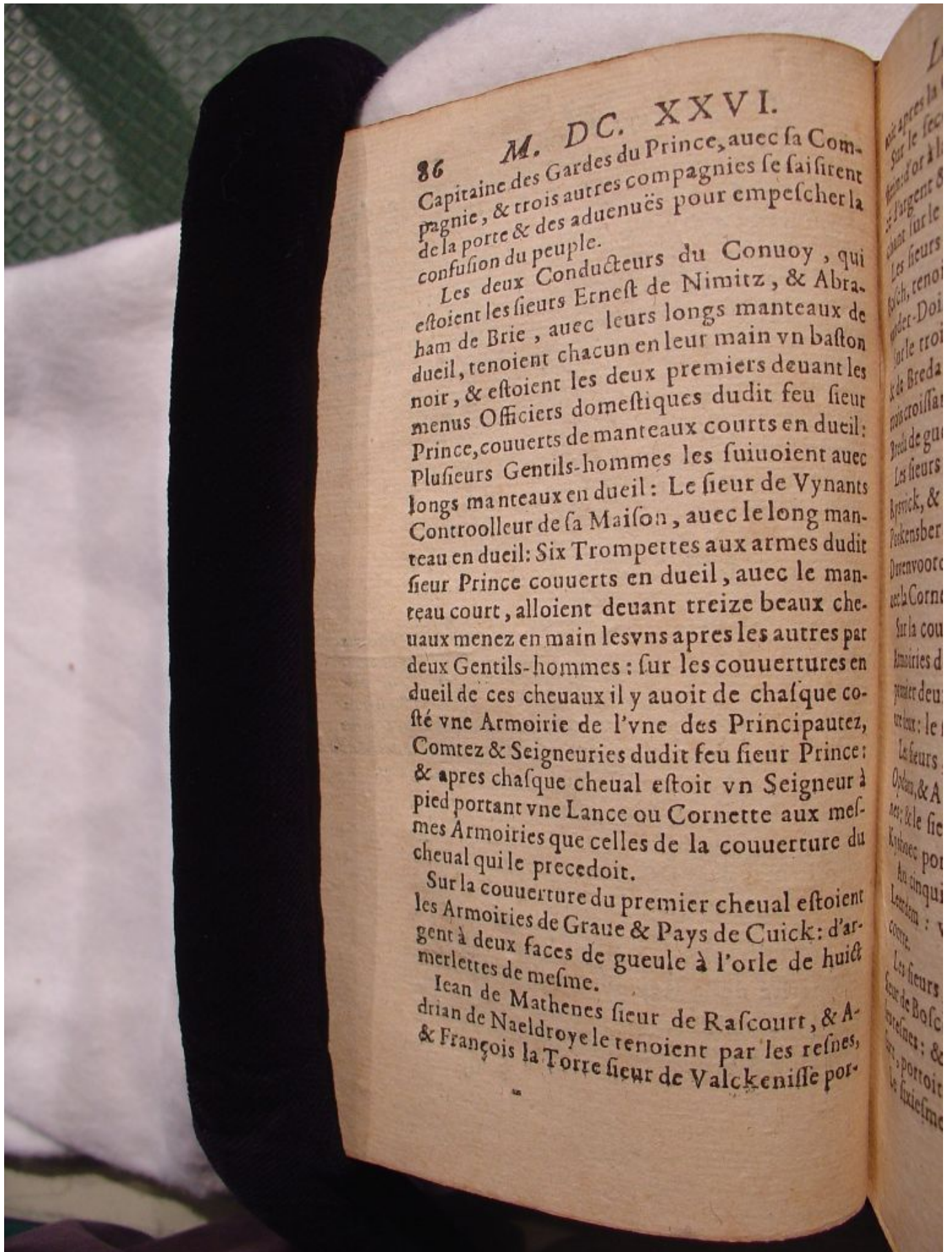
Prenez donc en main sa cause, s'il vous
plaist, Sire : car c'est la vostre, & tellement
vostre, que sans son secours vos reuenus se-
roient reduits au petit pied, vostre Royau-
me sans forces entretenues, pour le garder
des entreprises & inuasions des Princes vos
voisins.

Bref, comme le cœur est le principe de la
vie du corps humain, & le foye la partie qui
entretient la masse du sang, dont le corps est
substanté; ainsi vostre peuple est la partie de
ce corps Monarchique, qui fournit à son
aliment, tandis que vous, Sire, qui en estes
le cœur noble & tres-precieux, donnez la vie
& le mouuement à toutes les parties de ce
tout, qui seroit en pieces voire en pouldre,
sans ce premier & dernier mourant qui le
maintient.

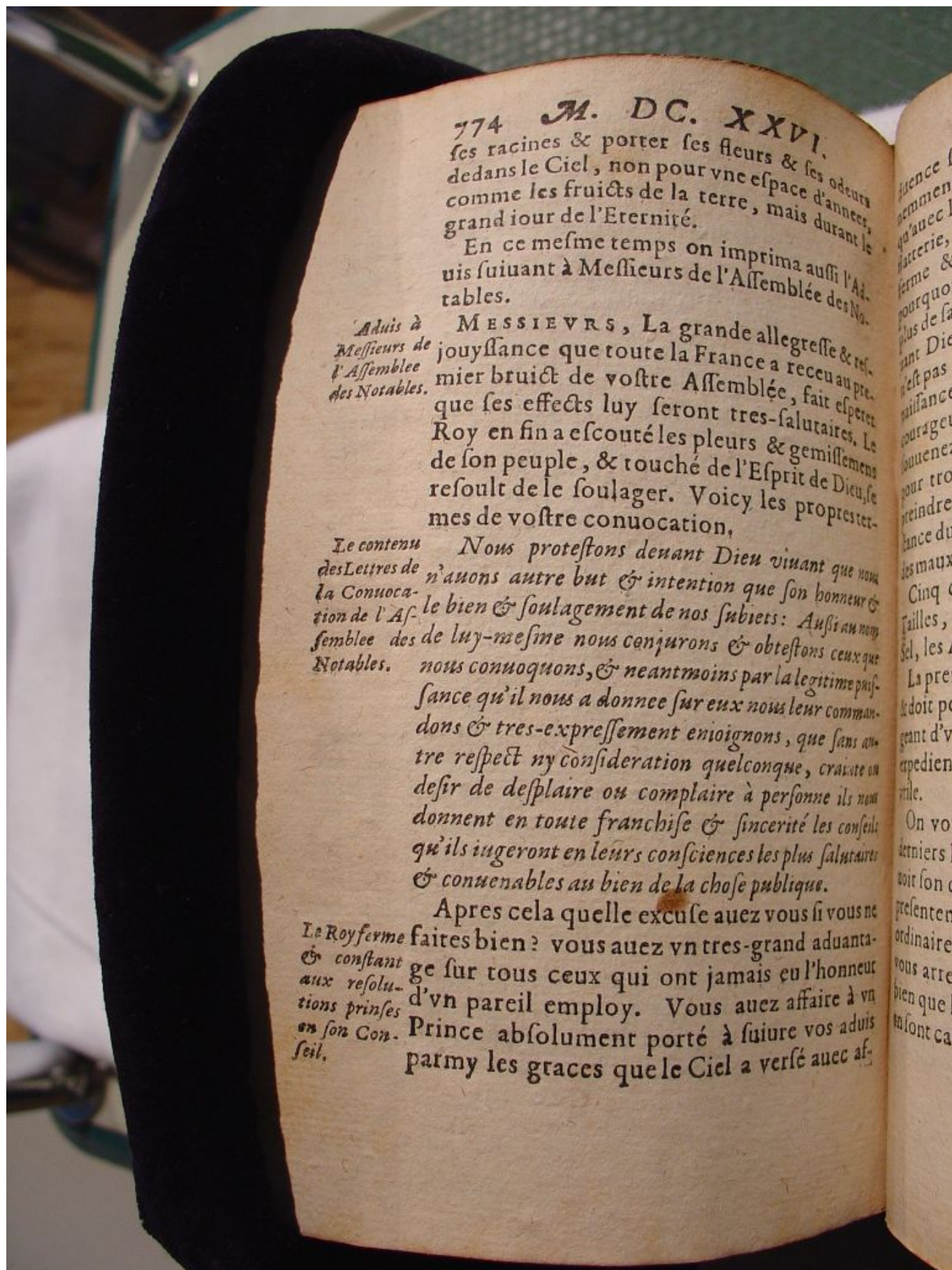
Puissiez-vous donc, Sire, par la grace &
bonté diuine, viuant longuement & regnant
heureusement en ce monde rendre vostre peu-
ple jouyssant de ceste felicité, vous reuerant &
obeyssant, comme celuy qui le couure (apres
Dieu) des aïles de sa puissance, à l'ombre des-
quelles nous autres vos tres humbles & fidel-
les Officiers, produirons en nos charges des
fruits dignes de ce grand & Royal pourpris
de la Iustice, laquelle vn Ancien a dit prendre

Ccc ij

1626_086.jpg



1626_774.jpg



774 M. DC. XXVI.

ses racines & porter les fleurs & les odeurs dedans le Ciel, non pour vne espace d'annees, comme les fruiçts de la terre, mais durant le grand iour de l'Eternité.

En ce mesme temps on imprima aussi l'Advis suiuant à Messieurs de l'Assemblée des Notables.

Advis à Messieurs de l'Assemblée des Notables.

MESSIEURS, La grande allegresse & reioyissance que toute la France a receu au premier bruiçt de vostre Assemblée, fait esperer que les effectz luy seront tres-salutaires. Le Roy en fin a escouté les pleurs & gemissemens de son peuple, & touché de l'Esprit de Dieu, se resoult de le soulager. Voicy les propres termes de vostre conuocation,

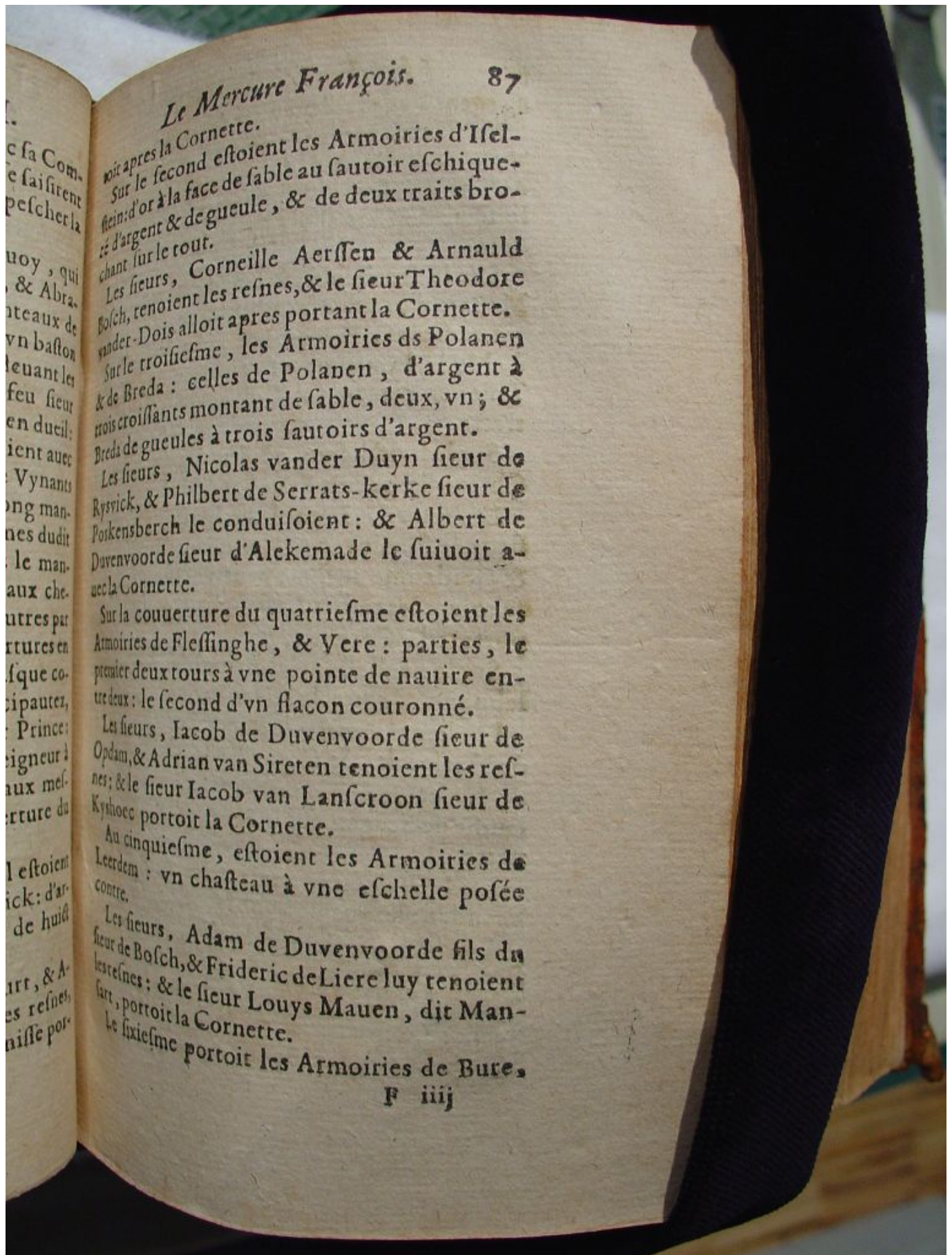
Le contenu des Lettres de la Conuocation de l'Assemblée des Notables.

Nous protestons deuant Dieu viuant que nous n'auons autre but & intention que son honneur & le bien & soulagement de nos subiers: Aussi au nom de luy-mesme nous conjurons & obtestons ceux que nous conuouquons, & neantmoins par la legitime puissance qu'il nous a donnee sur eux nous leur commandons & tres-expressément enioignons, que sans autre respect ny consideration quelconque, crainte ou desir de desplaire ou complaire à personne ils nous donnent en toute franchise & sincerité les conseils qu'ils iugeront en leurs consciences les plus salutaires & conuenables au bien de la chose publique.

Le Roy ferme & constant aux resolutions prises en son Conseil.

Après cela quelle excuse auez vous si vous ne faites bien? vous auez vn tres-grand aduantage sur tous ceux qui ont jamais eu l'honneur d'vn pareil employ. Vous auez affaire à vn Prince absolument porté à suiure vos aduis parmy les graces que le Ciel a versé avec af-

1626_087.jpg



Le Mercure François. 87

voit apres la Cornette.

Sur le second estoient les Armoiries d'Isel-
stein: d'or à la face de sable au sautoir eschique-
zé d'argent & de gueule, & de deux traits bro-
chant sur le tout.

Les sieurs, Corneille Aersten & Arnauld
Bosch, tenoient les resnes, & le sieur Theodore

vander-Dois alloit apres portant la Cornette.

Sur le troisieme, les Armoiries ds Polanen
& de Breda: celles de Polanen, d'argent à
trois croissants montant de sable, deux, vn; &
Breda de gueules à trois sautoirs d'argent.

Les sieurs, Nicolas vander Duyn sieur de
Rysvick, & Philbert de Serrats-kerke sieur de
Poskensberch le conduisoient: & Albert de
Duvendoorde sieur d'Alekemade le suiuit a-
vec la Cornette.

Sur la couverture du quatrieme estoient les
Armoiries de Flessinghe, & Vere: parties, le
premier deux tours à vne pointe de nauire en-
tre deux: le second d'vn facon couronné.

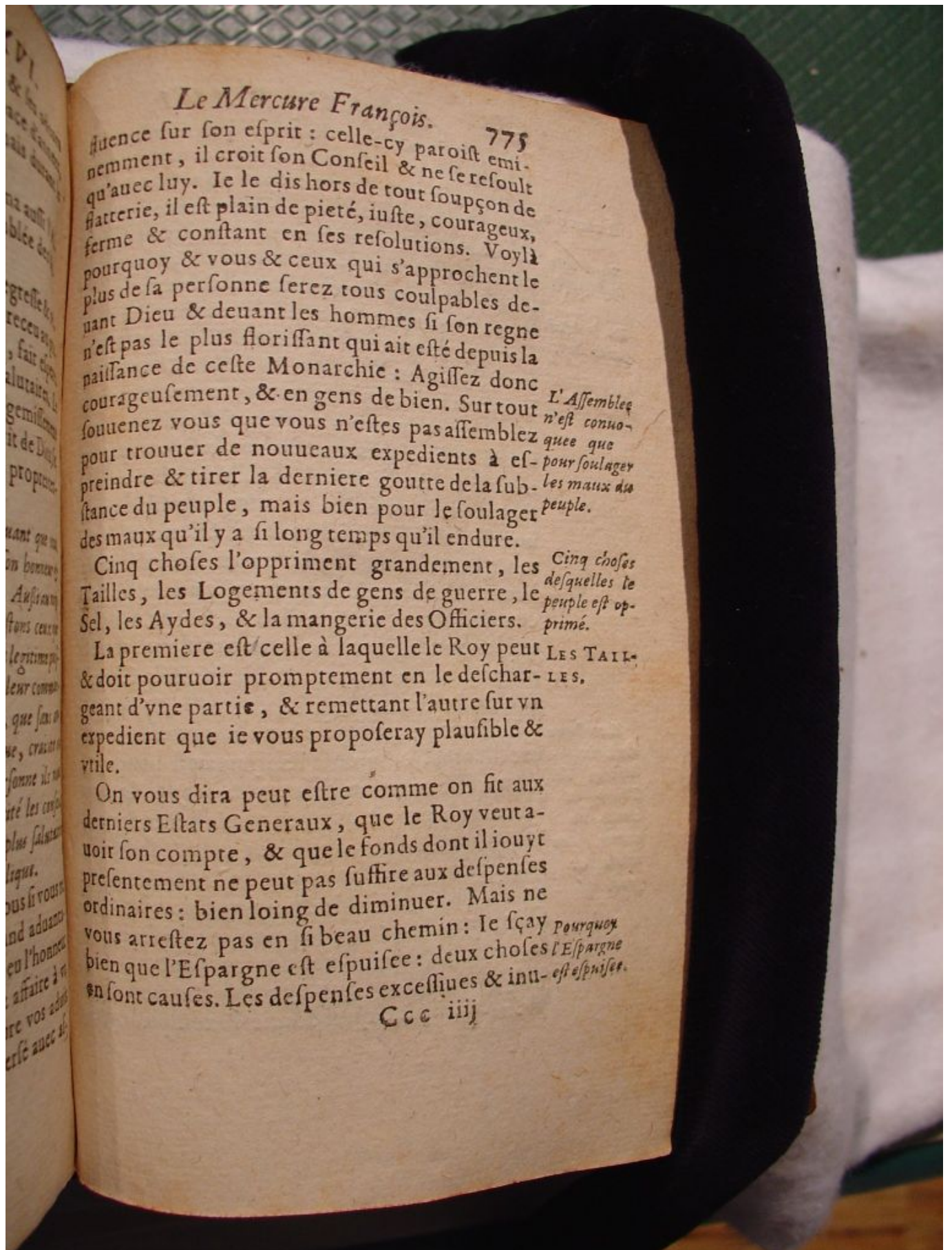
Les sieurs, Iacob de Duvendoorde sieur de
Opdam, & Adrian van Sireten tenoient les res-
nes: & le sieur Iacob van Lanscroon sieur de
Kysnoec portoit la Cornette.

Au cinquiesme, estoient les Armoiries de
Leerdem: vn chasteau à vne eschelle posée
contre.

Les sieurs, Adam de Duvendoorde fils du
sieur de Bosch, & Frideric de Liere luy tenoient
les resnes: & le sieur Louys Mauen, dit Man-
sart, portoit la Cornette.

Le sixiesme portoit les Armoiries de Bure.

1626_775.jpg



Le Mercure François.

775

fluence sur son esprit : celle-cy paroist eminemment, il croit son Conseil & ne se resoult qu'avec luy. Je le dis hors de tout soupçon de flatterie, il est plain de pieté, iuste, courageux, ferme & constant en ses resolutions. Voilà pourquoy & vous & ceux qui s'approchent le plus de sa personne serez tous coupables devant Dieu & devant les hommes si son regne n'est pas le plus florissant qui ait esté depuis la naissance de ceste Monarchie : Agissez donc courageusement, & en gens de bien. Sur tout souvenez vous que vous n'estes pas assemblez pour trouver de nouveaux expedients à espreindre & tirer la derniere goutte de la substance du peuple, mais bien pour le soulager des maux qu'il y a si long temps qu'il endure.

L'Assemblée n'est conuëe que pour soulager les maux du peuple.

Cinq choses l'oppriment grandement, les Tailles, les Logements de gens de guerre, le Sel, les Aydes, & la mangerie des Officiers.

Cinq choses desquelles le peuple est opprimé.

La premiere est celle à laquelle le Roy peut & doit pouruoir promptement en le deschargeant d'une partie, & remettant l'autre sur vn expedient que ie vous proposeray plausible & utile.

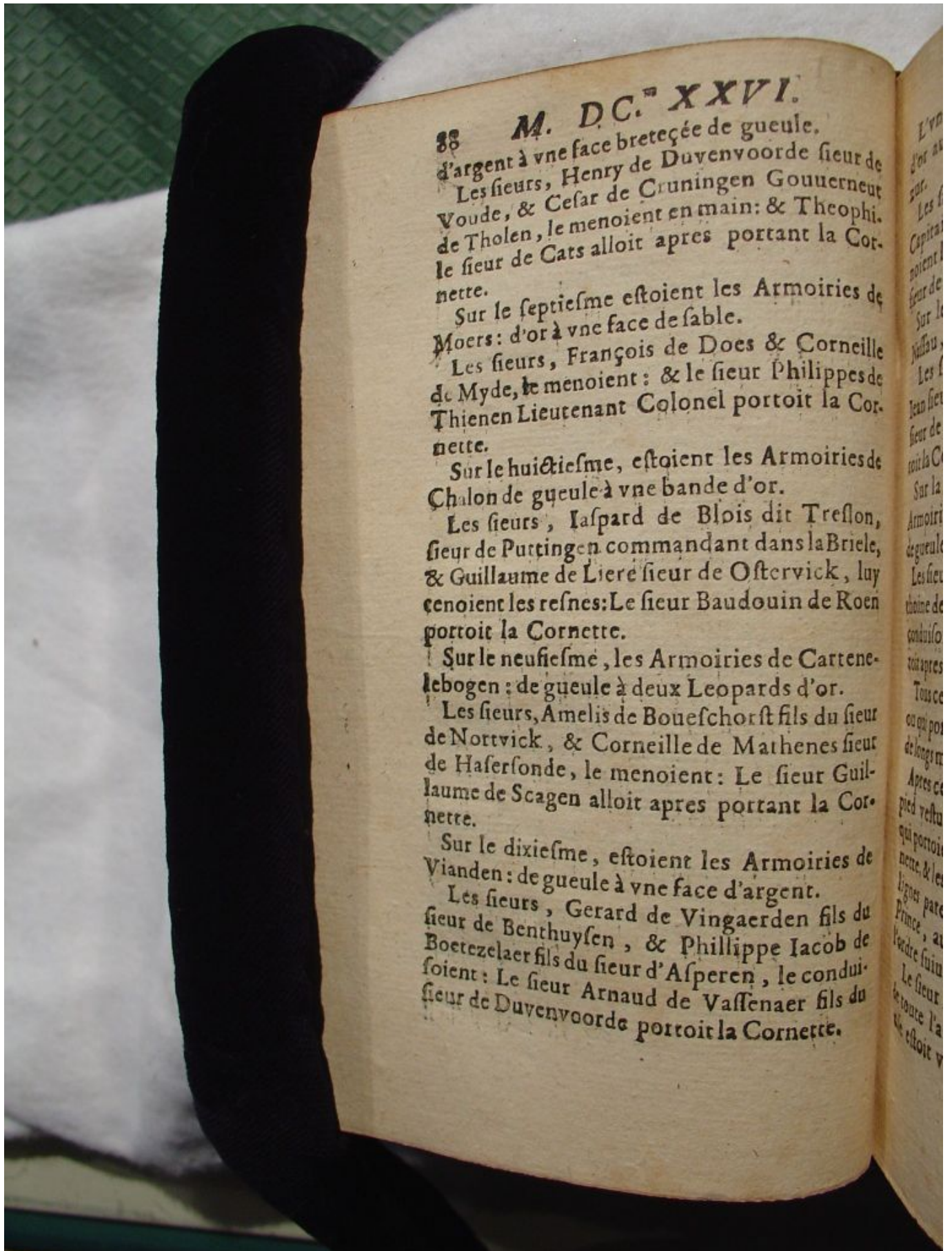
LES TAILLES.

On vous dira peut estre comme on fit aux derniers Estats Generaux, que le Roy veut auoir son compte, & que le fonds dont il iouyt presentement ne peut pas suffire aux despenses ordinaires : bien loing de diminuer. Mais ne vous arretez pas en si beau chemin : Je sçay bien que l'Espargne est espuisee : deux choses en sont causes. Les despenses excessiues & in-

pourquoy l'Espargne est espuisee.

Ccc iij

1626_088.jpg



88 M. DC. XXVI.

d'argent à vne face breteçée de gueule.
Les sieurs, Henry de Duvendoorde sieur de
Voude, & Cesar de Cruningen Gouverneur
de Tholen, le menoient en main: & Theophi-
le sieur de Cats alloit apres portant la Cor-
nette.

Sur le septiesme estoient les Armoiries de
Moers: d'or à vne face de sable.

Les sieurs, François de Does & Corneille
de Myde, le menoient: & le sieur Philippes de
Thienen Lieutenant Colonel portoit la Cor-
nette.

Sur le huitiesme, estoient les Armoiries de
Chalon de gueule à vne bande d'or.

Les sieurs, Iaspard de Blois dit Tresson,
sieur de Puttingen commandant dans la Brielle,
& Guillaume de Liere sieur de Ostervick, luy
venoient les resnes: Le sieur Baudouin de Roen
portoit la Cornette.

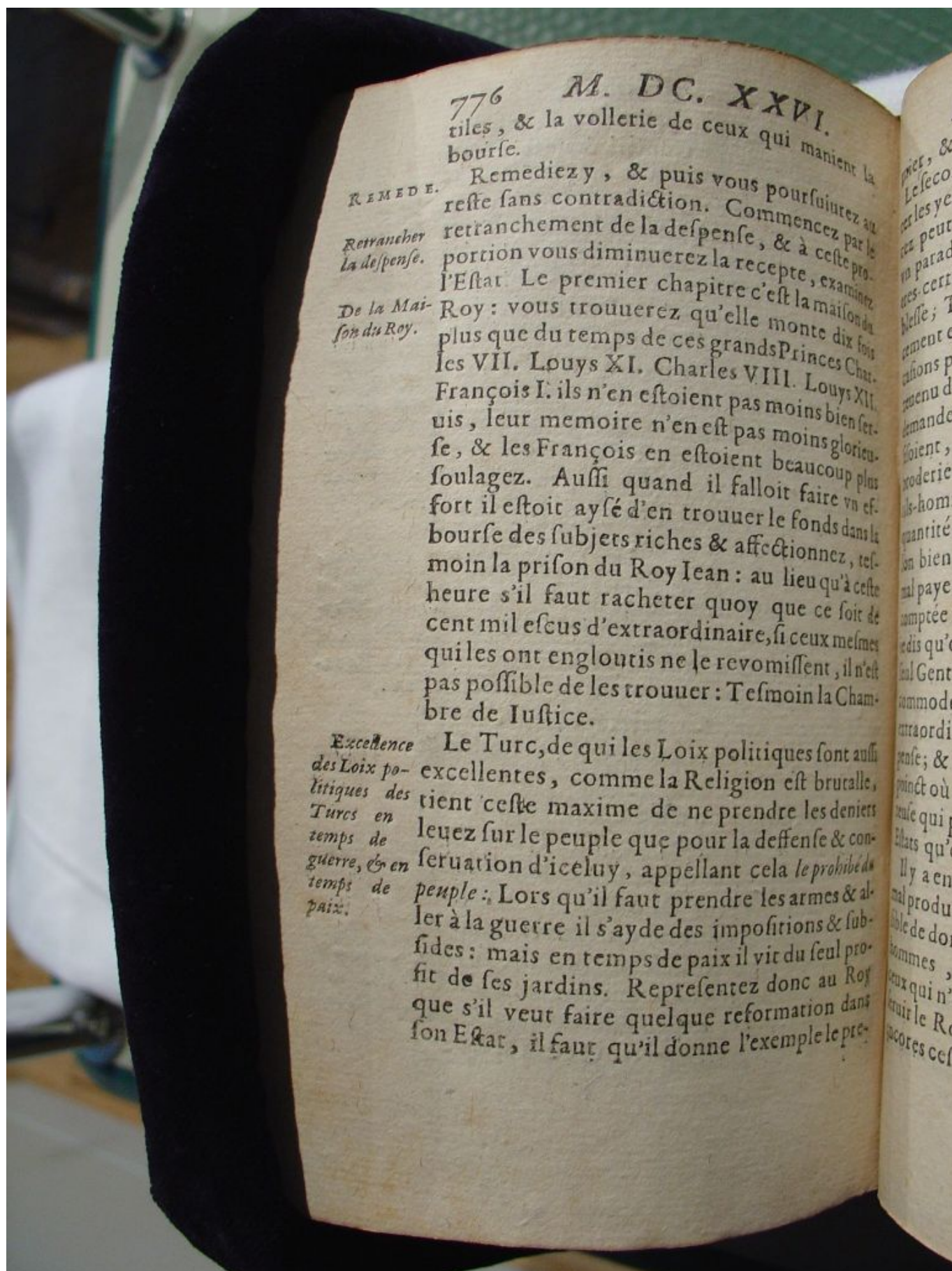
Sur le neuuesme, les Armoiries de Cartene-
lebogen: de gueule à deux Leopards d'or.

Les sieurs, Amelis de Boueschorst fils du sieur
de Nortvick, & Corneille de Mathenes sieur
de Hasersonde, le menoient: Le sieur Guil-
laume de Scagen alloit apres portant la Cor-
nette.

Sur le dixiesme, estoient les Armoiries de
Vianden: de gueule à vne face d'argent.

Les sieurs, Gerard de Vingaerden fils du
sieur de Benthuyfen, & Phillippe Jacob de
Boetzelaer fils du sieur d'Asperen, le condui-
soient: Le sieur Arnaud de Vassenaer fils du
sieur de Duvendoorde portoit la Cornette.

1626_776.jpg



776 M. DC. XXVI.

tibles, & la vollerie de ceux qui manient la
bourfe.

REMED E.

*Retrancher
la despense.*

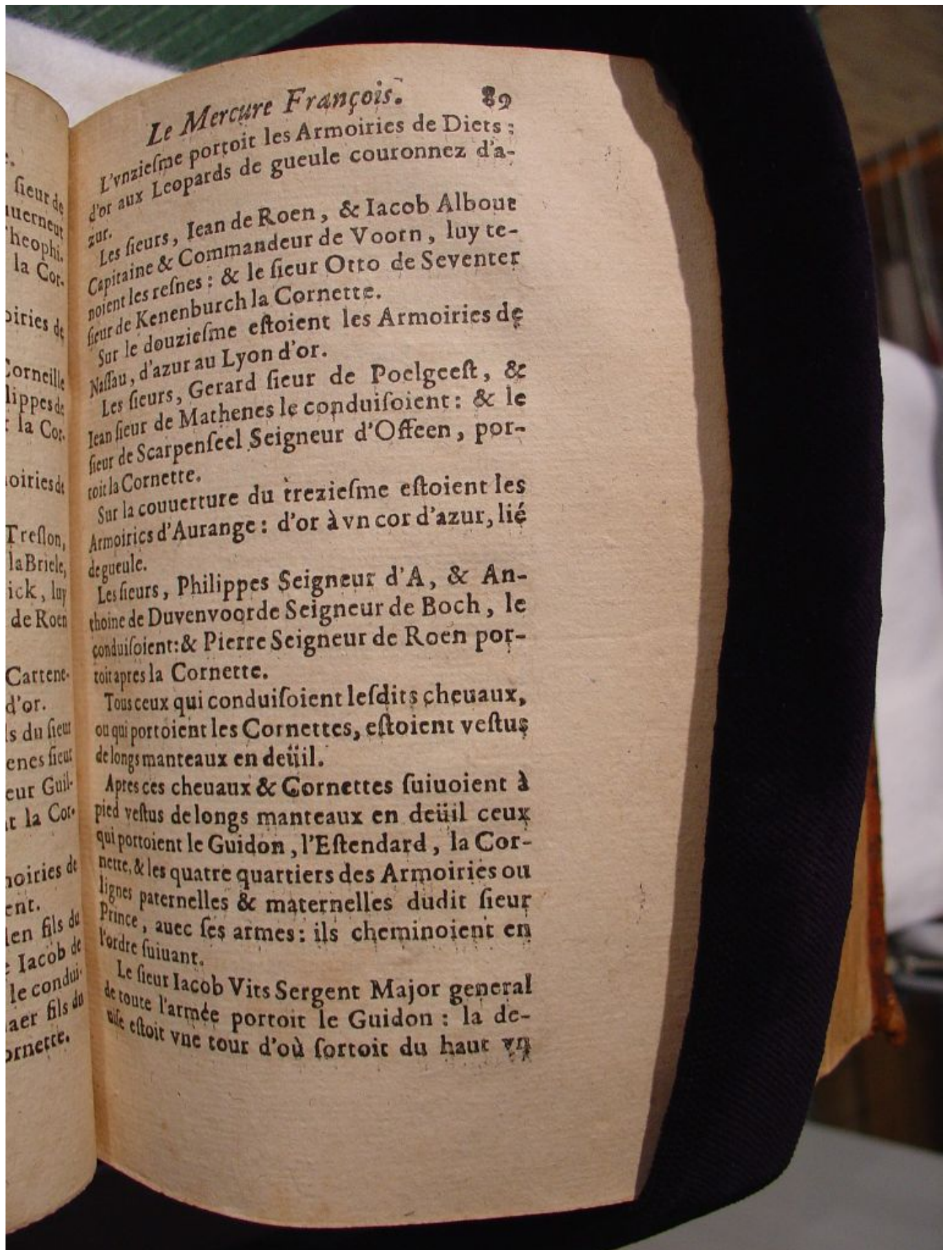
*De la Mai-
son du Roy.*

Remediez y, & puis vous poursuivrez la
reste sans contradiction. Commencez par le
retranchement de la despense, & à ceste pro-
portion vous diminuerez la recepte, examinez
l'Estat. Le premier chapitre c'est la maison du
Roy: vous trouvez qu'elle monte dix fois
plus que du temps de ces grands Princes Char-
les VII. Louys XI. Charles VIII. Louys XII.
François I. ils n'en estoient pas moins bien ser-
uis, leur memoire n'en est pas moins glorieu-
se, & les François en estoient beaucoup plus
soulagez. Aussi quand il falloit faire vn es-
fort il estoit aysé d'en trouver le fonds dans la
bourse des subjets riches & affectionnez, tes-
moin la prison du Roy Jean: au lieu qu'à ceste
heure s'il faut racheter quoy que ce soit de
cent mil escus d'extraordinaire, si ceux mesmes
qui les ont engloutis ne le revomissent, il n'est
pas possible de les trouver: Tesmoin la Cham-
bre de Justice.

*Excellence
des Loix po-
litiques des
Turcs en
temps de
guerre, & en
temps de
paix.*

Le Turc, de qui les Loix politiques sont aussi
excellentes, comme la Religion est brutalle,
tient ceste maxime de ne prendre les deniers
leuez sur le peuple que pour la deffense & con-
servation d'iceluy, appellant cela *le prohibé du
peuple*: Lors qu'il faut prendre les armes & al-
ler à la guerre il s'ayde des impositions & sub-
sides: mais en temps de paix il vit du seul pro-
fit de ses jardins. Representez donc au Roy
que s'il veut faire quelque reformation dans
son Estat, il faut qu'il donne l'exemple le pre-

1626_089.jpg



Le Mercure François. 89

L'vnziesme portoit les Armoiries de Diets :
d'or aux Leopards de gueule couronnez d'a-
zur.

Les sieurs, Iean de Roen, & Iacob Albout
Capitaine & Commandeur de Voorn, luy te-
noient les resnes : & le sieur Otto de Seventer
sieur de Kenenburch la Cornette.

Sur le douziesme estoient les Armoiries de
Nassau, d'azur au Lyon d'or.

Les sieurs, Gerard sieur de Poelgeest, &
Iean sieur de Mathenes le conduisoient : & le
sieur de Scarpenseel Seigneur d'Offeen, por-
toit la Cornette.

Sur la couuerture du treziesme estoient les
Armoiries d'Aurange : d'or à vn cor d'azur, lié
de gueule.

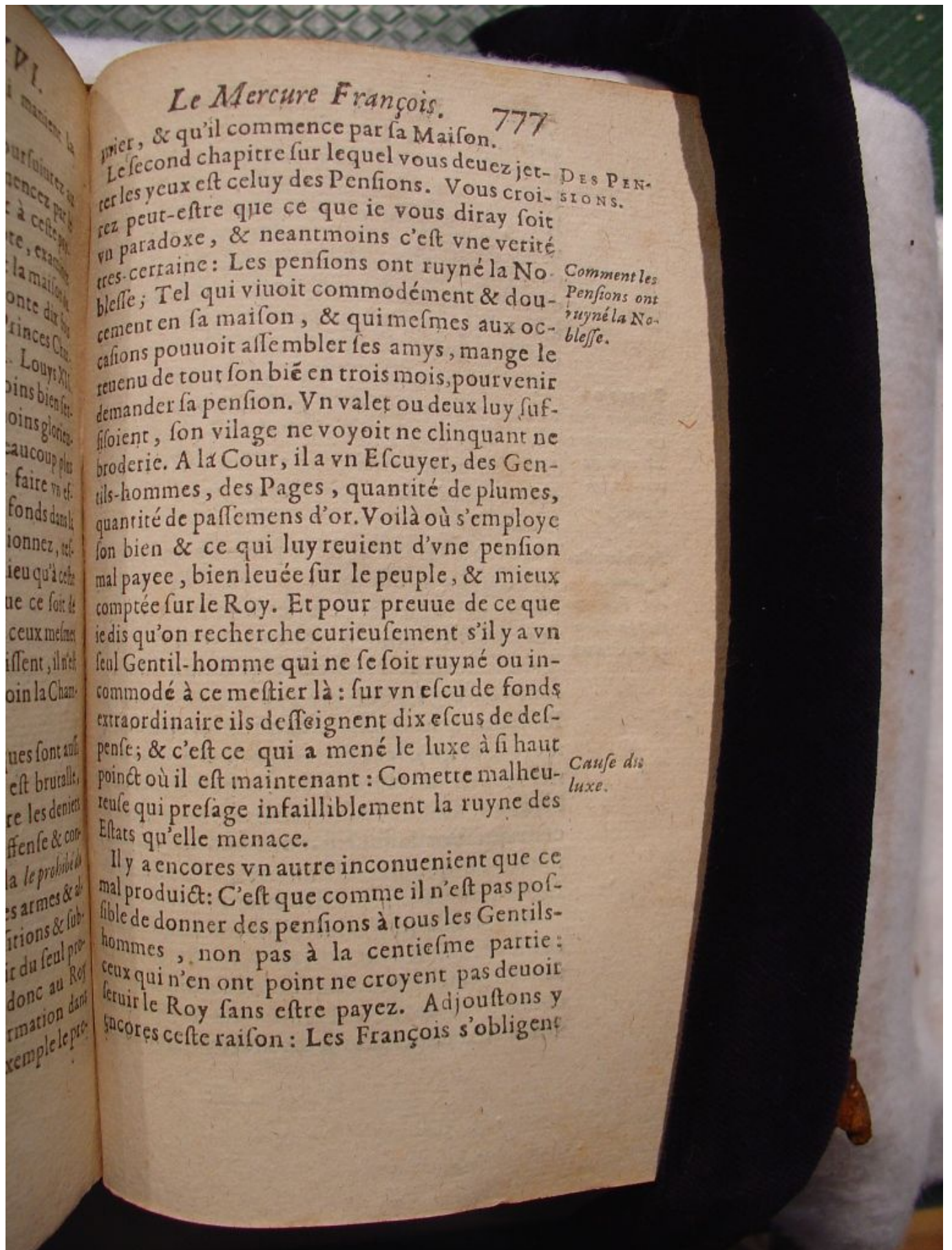
Les sieurs, Philippes Seigneur d'A, & An-
thoine de Duvenvoorde Seigneur de Boch, le
conduisoient : & Pierre Seigneur de Roen por-
toit apres la Cornette.

Tous ceux qui conduisoient lesdits cheuaux,
ou qui portoient les Cornettes, estoient vestus
de longs manteaux en deuil.

Après ces cheuaux & Cornettes suiuiot à
pied vestus de longs manteaux en deuil ceux
qui portoient le Guidon, l'Estendard, la Cor-
nette, & les quatre quartiers des Armoiries ou
lignes paternelles & maternelles dudit sieur
Prince, avec ses armes : ils cheminoient en
l'ordre suiuant.

Le sieur Iacob Vits Sergent Major general
de toute l'armée portoit le Guidon : la de-
uisure estoit vne tour d'où sortoit du haut vn

1626_777.jpg



Le Mercure François.

777

mier, & qu'il commence par sa Maison.

Le second chapitre sur lequel vous devez jet-
ter les yeux est celuy des Pensions. Vous croi-
rez peut-estre que ce que ie vous diray soit
vn paradoxe, & neantmoins c'est vne verité
tres-certaine: Les pensions ont ruyné la No-
blesse; Tel qui viuoit commodément & dou-
cement en sa maison, & qui mesmes aux oc-
casions pouuoit assembler ses amys, mange le
reuenue de tout son biē en trois mois, pour venir
demander sa pension. Vn valet ou deux luy suf-
fisoient, son vilage ne voyoit ne clinquant ne
broderie. A la Cour, il a vn Escuyer, des Gen-
tils-hommes, des Pages, quantité de plumes,
quantité de passemens d'or. Voilà où s'employe
son bien & ce qui luy reuiet d'vne pension
mal payee, bien leuée sur le peuple, & mieux
comptée sur le Roy. Et pour preuue de ce que
ie dis qu'on recherche curieusement s'il y a vn
seul Gentil-homme qui ne se soit ruyné ou in-
commodé à ce mestier là: sur vn escu de fonds
extraordinaire ils desseignent dix escus de des-
pense; & c'est ce qui a mené le luxe à si haut
point où il est maintenant: Comette malheu-
reuse qui presage infailliblement la ruyne des
Estats qu'elle menace.

DES PEN-
SIONS.

Comment les
Pensions ont
ruyné la No-
blesse.

Cause du
luxe.

Il y a encores vn autre inconuenient que ce
mal produict: C'est que comme il n'est pas pos-
sible de donner des pensions à tous les Gentils-
hommes, non pas à la centiesme partie;
ceux qui n'en ont point ne croyent pas deuoit
seruir le Roy sans estre payez. Adioufftons y
encores ceste raison: Les François s'obligent

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan